

MAIRIE
17 Place du Château
89560 COURSON-LES-CARRIÈRES

ARRÊTÉ MUNICIPAL N° 2026-96

Stationnement interdit
Boulevard Dussautoy

Le Maire de Courson - les - Carrière (Yonne),

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2212-1 et suivants ;

Vu la demande en date du 20 octobre 2026 de la société CIRCET FRANCE 91240 SAINT MICHEL SUR ORGE sollicitant une interdiction de stationner sur le trottoir du Boulevard Dussautoy pour réparer une conduite télécom raccordant la maison de santé située 4 place Roger Tournay ;

Vu l'avis de l'UTR en date du 29 octobre 2026 ;

CONSIDERANT qu'il y a lieu d'assurer la sécurité des usagers de la route et des personnels travaillant sur les chantiers pendant la durée des travaux,

ARRÊTE :

Article 1 : Du vendredi 30 octobre 2026 au 13 décembre 2026, le stationnement des véhicules sera interdit sur une partie du trottoir du Boulevard Dussautoy : au niveau de la parcelle AC 238, suivant la zone rouge représentée sur le plant joint en annexe.

Les véhicules de chantier sont autorisés à occuper temporairement le domaine public : places de stationnement au niveau de la zone rouge.

Article 2 : Le balisage, la signalisation réglementaire et les dispositifs de sécurité seront mis en place par la société CIRCET FRANCE.

Article 3 : Le présent arrêté sera publié conformément à la réglementation en vigueur et affiché en Mairie de Courson-les-Carrières.

Article 4 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Dijon (greffe.ta-dijon@juradm.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa notification et de sa publication.

Article 5 : Madame le Maire et Monsieur le Commandant de la Brigade Gendarmerie du Groupement de Courson sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Une notification du présent arrêté sera adressée par messagerie électronique à :

- La gendarmerie de Courson : cob.coulanges-la-vineuse@gendarmerie.interieur.gouv.fr ;
- La société CIRCET France : cyril.cerra@circet.fr ;
- L'Unité Territoriale des Routes d'Auxerre (pour la Rd 950) : regie-utr-auxerre@yonne.fr.

A Courson-les-Carrières, le 29 octobre 2026

Le Maire : Maryline THIEULENT



CDEN891252607060001

raccordement fibre optique pour la maison médicale de COURSON LES CARRIERES

<https://maps.app.goo.gl/ogtG4zPwx9MH6Zcf9>

